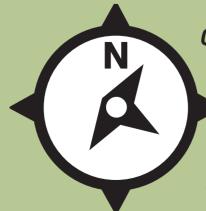


C'EST QUOI LE COLONIALISME AUJOURD'HUI?

10 exemples de la politique coloniale française



Cette exposition a été rédigée par la commission Nord/Suds de la Fasti. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux de cette commission qui, depuis de nombreuses années, organise des rencontres-débats, publie des documents et construit des mobilisations sur les rapports Nord/Suds. Son objectif est de susciter, par un outil accessible, des rencontres et des échanges sur la manière dont se pose la question coloniale aujourd'hui.

C'est quoi le colonialisme aujourd'hui? INTRODUCTION

e colonialisme est une idéologie qui vise à légitimer l'extension de la souveraineté d'un État sur d'autres territoires. Il se caractérise par plusieurs éléments:

- L'expropriation terrienne de personnes colonisées
- La transformation de l'économie du colonisé au profit de l'économie du colon
- Le traitement d'exception et l'instauration de hiérarchies raciales

Le colonialisme est une idéologie qui vise à légitimer l'extension de la souveraineté d'un État sur d'autres territoires.

Depuis la fin du xve siècle jusqu'à aujourd'hui, cette idéologie n'a cessé de se déployer, reproduisant certaines formes et en inventant de nouvelles. Pour contrer les nombreuses luttes des peuples colonisés, le colonialisme s'est réinventé tout en poursuivant ses objectifs initiaux.

colonialisme liés au développement du capitalisme:

- Le génocide et le pillage des peuples indigènes et la mise en place de la traite négrière qui a permis l'accumulation primitive du capital - La colonisation progressive de la plupart des continents (notamment de l'Afrique et des pays de l'hémisphère Sud) et la réduction de leurs populations au statut d'indigène qui a servi l'expansion vitale du capitalisme et la «révolution industrielle» européenne
- Le néocolonialisme qui se met en place à la suite des luttes de libération des années 1960 et qui se base sur des échanges internationaux inégaux au profit des nouvelles multinationales occidentales. Ces nouvelles formes du colonialisme utilisent différents

Le mode de production capitaliste utilise le colonialisme, le rapport social raciste et sexiste pour se déployer.

leviers: économiques, politiques, monétaires, fonciers, militaires.

Le mode de production capitaliste n'utilise pas seulement le colonialisme et le rapport social raciste pour se déployer. Le sexisme, antérieur à l'émergence du capitalisme, est également utilisé pour nourrir sa faim boulimique de mains d'œuvre exploitables, aux premiers rangs desquelles les femmes. Le colonialisme a également su s'imbriquer avec le patriarcat par la colonisation des corps féminins ayant subi de plein fouet les violences sexuelles et les injonctions coloniales (dévoilement forcé, hyper sexualisation des corps).

Cette exposition «C'est quoi le colonialisme aujourd'hui?» vient réaffirmer que le colonialisme n'est pas mort. À travers 10 exemples concrets et actuels de la politique coloniale française, elle présente ses traductions les plus manifestes et traditionnelles (les territoires d'Outremer, les interventions militaires), ses formes plus récentes (le franc CFA, l'accaparement des terres, les accords de partenariats économiques, la gestion des migrations, la dette et l'extractivisme) et enfin, ses manifestations plus indirectes à travers le soutien de la France au colonialisme israélien et marocain.

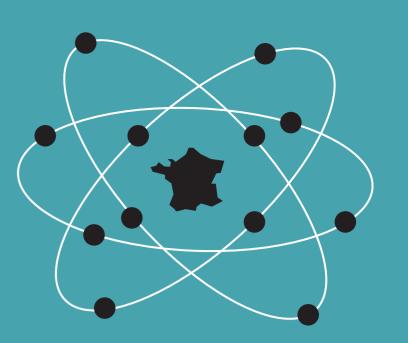
Si des expériences coloniales se sont développées avant 1492, c'est à cette date que le colonialisme prend racine mondialement pour faire émerger un modèle spécifique de production économique: le capitalisme. Historiquement, nous pouvons distinguer trois âges successifs du

Pour contrer les nombreuses luttes des peuples colonisés, le colonialisme s'est réinventé tout en poursuivant ses objectifs initiaux.

« La colonisation est une négation systématisée de l'autre, une décision forcenée de refuser à l'autre tout attribut d'humanité. »

Frantz Fanon

LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER



n 2021, la France possède encore 13 territoires d'Outremer, ce qui lui permet d'être présente partout dans le monde : en Océanie, en Amérique, dans l'océan Indien, l'océan l'Atlantique, l'océan Pacifique et les Caraïbes.

Ces territoires d'Outre-mer sont des vestiges de l'empire colonial français. Beaucoup d'entre eux (ceux situés dans les Caraïbes et l'océan Indien) sont passés de colonies à « département d'Outre-mer » en 1946. Les espoirs d'émancipation et d'égalité sont bien vite déçus car cette départementalisation, qualifiée de « politique de duperie et de tricherie » par Aimé Césaire, permet en réalité de maintenir l'ordre colonial et inégal entre les territoires d'Outre-mer et la métropole.

En 2021, la France possède encore treize territoires d'Outre-mer.

Cet ordre colonial actuel se manifeste notamment par la transformation de l'économie locale en fonction des besoins de l'économie métropolitaine, à la

L'économie locale des territoires d'Outre-mer est transformée en fonction des besoins de l'économie métropolitaine.

merci de la spéculation financière et du remplacement de l'agriculture vivrière par la monoculture. La métropole y détient également une place privilégiée pour l'exportation de ressources diverses à moindre coût.

Par ailleurs, les territoires d'Outremer permettent à la France de disposer d'une zone économique exclusive de plus de 11 millions de km², lui conférant des droits souverains en matière d'exploitation

> et d'usage des ressources halieutiques et autres (hydrocarbures) et fait d'elle la deuxième puissance maritime mondiale.

Cet ordre colonial se manifeste également par les hiérarchies raciales qui persistent dans les territoires

d'Outre-mer. En Martinique et en Guadeloupe par exemple, les rapports sociaux de classe et de «race» s'entremêlent encore plus férocement qu'ailleurs : les grands propriétaires, les grands actionnaires, les grands commerçants et dirigeants d'usine

sont principalement des blancs, ce qui s'inscrit dans la continuité de l'histoire des violences esclavagistes et coloniales.

Enfin, c'est également l'inégalité qui règne dans le domaine juridique puisque les populations de ces territoires d'Outre-mer se voient appliquer des régimes juridiques d'exception qui s'inscrivent dans la lignée du Code de l'Indigénat.

L'ordre colonial actuel se manifeste également par les hiérarchies raciales qui persistent dans les territoires d'Outre-mer.



Le collectif Solidarité Kanaky – dont la FASTI est membre - a pour objectif de mieux comprendre et combattre la situation coloniale qui est celle de Kanaky/Nouvelle-Calédonie, d'informer sur les luttes menées sur place, de soutenir les mouvements indépendantistes locaux.

Le CDISCOM, Collectif de Défense de l'Intégrité et de la Souveraineté des Comores, milite pour la fin de l'occupation illégale de Mayotte par la France.



C'est quoi le colonialisme aujourd'hui? LES INTERVENTIONS MILITAIRES

epuis les luttes pour l'indépendance des années 1960, la France a mené près de 60 interventions militaires en Afrique subsaharienne mais aussi en Afghanistan, en Syrie et en Lybie. Elle dispose encore aujourd'hui de plusieurs bases militaires (temporaires ou permanentes) à l'étranger, notamment à Djibouti, au Sénégal, au Gabon et en Côte d'Ivoire. Ces bases s'ajoutent aux nombreux «accords de défense et de coopération militaire » signés dès le lendemain des indépendances et permettant à la France d'assurer la continuité de son emprise coloniale en toute opacité.

Depuis les luttes pour l'indépendance des années 1960, la France a mené près de 60 interventions militaires.

Afin de gagner l'adhésion de l'opinion publique, le gouvernement français, appuyé par les grands médias, avancent plusieurs arguments présentés comme incontestables: la lutte contre le terrorisme (Mali, Syrie, Irak), les conflits interreligieux, la prévention de génocide (Centrafrique) ou encore plus généralement le retour à la paix, la protection des femmes et la défense des « droits de l'Homme ». Ces arguments « prétextes » laissent à penser que seule l'ingérence française – et non l'action des peuples euxmêmes – pourrait aboutir au retour à la paix.

Les discours publics laissent à penser que seule l'ingérence française – et non l'action des peuples eux-mêmes – pourrait aboutir au retour à la paix.

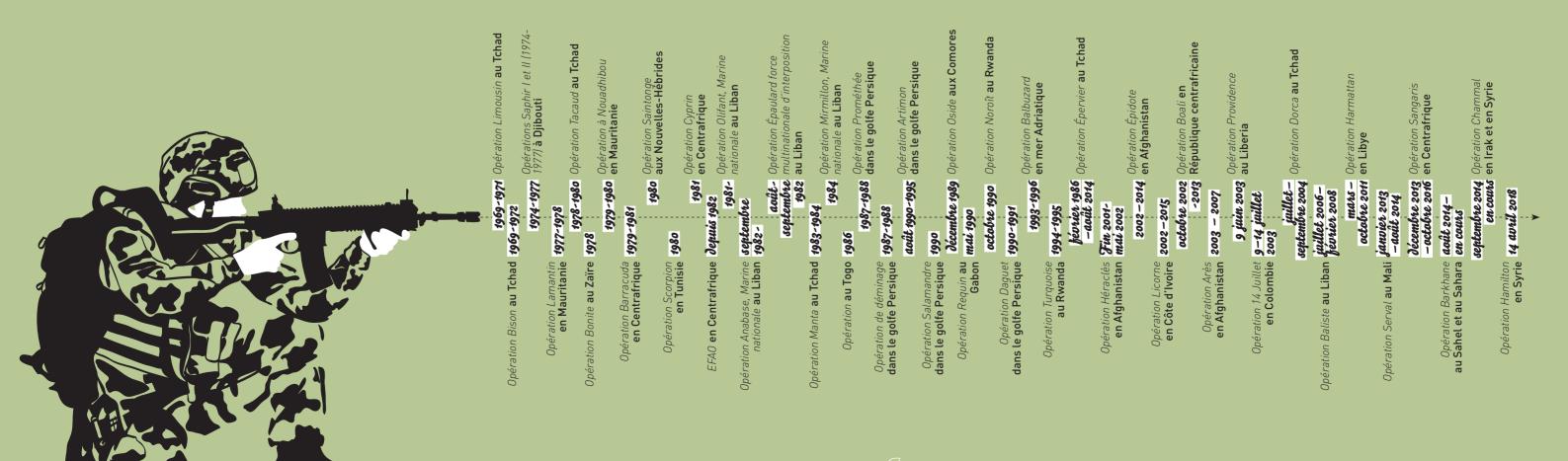
Menées sans véritables contrôles parlementaires – et parfois en violation de la Constitution française –, les interventions militaires servent en réalité d'autres intérêts, plus difficilement avouables. Elles permettent de maintenir une domination géopolitique notamment sur les pays anciennement colonisés. La France a su et sait encore tirer parti de l'atrophie des États et des sociétés civiles en Afrique et au Moyen-Orient, dont elle porte une lourde responsabilité. Les visées économiques et commerciales de ses interventions militaires apparaissent aussi très clairement.

Avec 8,3 milliards d'euros de ventes d'armes à l'étranger en 2019, la France se situe parmi les cinq premiers exportateurs d'armes au niveau mondial. Les guerres menées par la France permettent enfin d'assurer l'approvisionnement et le contrôle des matières premières stratégiques (pétrole, uranium, coltan, etc.), marchés juteux pour les entreprises françaises.

La France se situe parmi les cinq premiers exportateurs d'armes au niveau mondial.



Le collectif français Ni guerres ni état de guerre s'est constitué en janvier 2016 sur une base d'opposition aux guerres d'ingérence et de spoliation, aux interventions impérialistes et à leurs conséquences : racisme, islamophobie, discrimination et État policier



C'est quoi le colonialisme aujourd'hai? LE FRANC CFA FCFA SOOT TOUR BOY OF THE SOOT OF

réée en 1939 lors de la Seconde Guerre mondiale, la Zone franc instaure une monnaie coloniale inconvertible hors de France. Le Franc CFA, Franc des Colonies Françaises d'Afrique, sera mis en place en 1945. Il deviendra le Franc de la Communauté Financière d'Afrique en 1958.

Malgré l'accès de plusieurs pays à l'indépendance politique dans les années 1960, la Zone franc persiste.



Ainsi, malgré l'accès de plusieurs pays à l'indépendance politique dans les années 1960, la Zone franc persiste. Les pays concernés sont tenus de déposer une partie essentielle de leurs réserves à la Banque de France au profit de l'économie française.

Par ailleurs, la parité du Franc CFA avec l'Euro (une monnaie «compétitive») reste fixe, ce qui pénalise les pays de la Zone franc dans leurs échanges commerciaux à l'international. Le transfert de Francs CFA vers la France puis l'Europe est quant à lui libre, d'où une fuite importante de capitaux africains. Enfin, les échanges de Francs CFA entre pays africains sont défavorisés, d'où les difficultés et découragements en la matière. Cette monnaie est l'une des pièces de l'édifice capitaliste et permet donc de servir ses intérêts en accroissant les inégalités économiques au niveau international.

Le Franc CFA est l'une des pièces de l'édifice capitaliste.

Dans les négociations pour le Franc CFA, l'État français s'était engagé à pallier les éventuels manques de devises dans les dettes des pays concernés pour les importations. Or, depuis le début de l'endettement, la France s'est désengagée et c'est le FMI qui supplée aux manques de devises avec pour conséquence, la mise en place de plans d'ajustements structurels et leurs impacts désastreux sur la vie des populations.

La France a toujours réagi brutalement à la tentation d'indépendance monétaire de ces États.

Le Franc CFA est un héritage colonial, il permet à la France de maintenir son contrôle financier et économique sur ses anciennes colonies. D'ailleurs, elle a toujours réagi brutalement à la tentation d'indépendance monétaire de ces États (assassinats, aide à la prise de pouvoir d'opposants favorables au Franc CFA, opérations « persil » en Guinée). Par des mécanismes similaires, d'autres monnaies coloniales donnent une dimension mondiale à cette mainmise financière : le Franc Pacifique en Kanakay/ Nouvelle Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna et le Franc comorien au sein de l'Union des Comores.



Les mouvements « France dégage ! » au Sénégal et « Balai citoyen » au Burkina Faso luttent notamment contre le Franc CFA et pour l'indépendance monétaire de leurs États.



LES ACCORDS DEPARTENARIAT ÉCONOMIQUE Seseseses

es accords de partenariat économique (APE) entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) visent, selon l'UE « une intégration progressive et harmonieuse des économies ACP dans l'économie mondiale ». Autrement dit, les pays des Suds doivent s'adapter à l'économie mondiale incarnée par l'UE. Toujours selon l'UE, «l'APE est avant tout un modèle de développement pour les

Les APE sont donc avant tout des accords de libreéchange commercial définis par les intérêts et les choix de l'UE.

Les ex-pays colonialistes prolongent, avec les APE, la domination économique et financière.

pays ACP, adapté à la concurrence mondiale et aux contraintes du système commercial multilatéral».

Les APE sont donc avant tout des accords de libre-échange commercial définis par les intérêts et les choix de l'UE. L'objectif des APE est de traiter de l'ensemble des questions liées au commerce et au développement pour imposer aux pays des Suds un démantèlement tarifaire et des « réformes institutionnelles et réglementaires favorables aux affaires (commerciales) ». Les ex-pays colonialistes prolongent, avec les APE, la domination économique et financière initiée dans les précédentes conventions UE/ACP de Yaoundé en 1963, de Lomé en 1975 et de Cotonou en

Faut-il parler d'«accord» lorsque le poids économique négociation asymétrique avec des pays déjà fragilisés par des siècles d'esclavagisme et de colonialisme et dont certains dirigeants signataires ont été soigneusement placés par les ex-pays colonialistes?

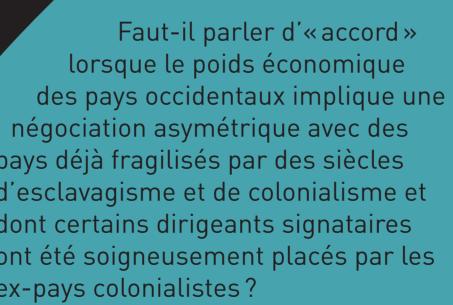
2000.

Avec les APE, l'UE s'arroge le droit de dicter ce que doit être une bonne gouvernance des « États partenaires » et se focalise sur la libéralisation

des échanges avec l'ouverture à la concurrence.

Les mécanismes inscrits par l'UE dans les APE prétendent promouvoir le développement des pays ACP, notamment en offrant un meilleur accès à l'UE pour leurs entreprises d'exportation de leurs produits. C'est sans compter que la plupart de ces entreprises sont sous capitaux européens et français. Ces accords de partenariat économique assurent à l'Union Européenne une sécurisation de ses approvisionnements. Ils justifient ainsi la poursuite des pratiques colonialistes.

Ces accords de partenariat économique assurent à l'Union européenne une sécurisation de ses approvisionnements.





L'association Survie analyse et agit contre toutes les formes d'intervention néocoloniale française

en Afrique et milite pour une refonte réelle de la politique étrangère de la France et l'Europe en Afrique en supprimant notamment ces APE.



111

111

111

L'ACCAPAREMMENT DES TERRES a spoliation des terres est

un phénomène ancien, comme en témoigne l'expulsion brutale des communautés autochtones lors de la colonisation de l'Amérique. Le terme «accaparement des terres», né après la crise alimentaire de 2008, désigne une nouvelle tendance à cette spoliation foncière : le rapt massif et souvent violent de terres cultivables par des entreprises transnationales alliées à des gouvernements et des groupes financiers.

Entre 2006 et 2016 au niveau mondial, l'ONG Grain a recensé de façon non exhaustive 491 cas d'accaparements de terres à grande échelle, soit plus de 30 millions

L'accaparement des terres est le rapt massif et souvent violent de terres cultivables par des entreprises transnationales.

d'hectares dans 78 pays. Si les nombreuses résistances font ralentir la progression depuis 2012, le phénomène reste très inquiétant notamment en Afrique, en Europe de l'Est et au Pacifique. Les grandes perdantes de l'accaparement des terres sont les femmes, premières productrices de cultures vivrières qui

ne trouvent plus de terres cultivables. Plusieurs grandes entreprises françaises accaparent des terres arables étrangères comme les groupes Louis-Dreyfus et Bolloré. Une géopolitique aux relents coloniaux se redessine ainsi, avec une visée particulière sur les pays anciennement colonisés.

L'accaparement des terres a profité de l'absence de législation sur la propriété des terres – en Afrique notamment – pour exproprier brutalement des communautés entières de leurs terres, anéantir les cultures vivrières, créant ainsi pauvreté, dépendance et insécurité alimentaire. À ce phénomène s'ajoute le dépôt – par les multinationales – de brevets sur les molécules issues de la biodiversité locale, renforçant ainsi le pillage des ressources des pays des Suds.

Plusieurs grandes et Bolloré.

Totalement négligés, les impacts écologiques de l'accaparement des terres sont considérables.

Totalement négligés, les impacts écologiques sont également considérables: uniformisation des cultures, accroissement des cultures OGM vouées à l'exportation, appauvrissement et pollution des sols et des cours d'eau, expansion des cultures d'agro carburants. C'est le modèle agricole occidental que le capitalisme – explorant de nouvelles méthodes colonialistes - étend et installe de force, à coups de produits chimiques et de grains transgéniques (soja, coton, maïs). Ce modèle agricole ne nourrit pas la planète mais nourrit la spéculation pour enrichir une petite oligarchie mondiale.



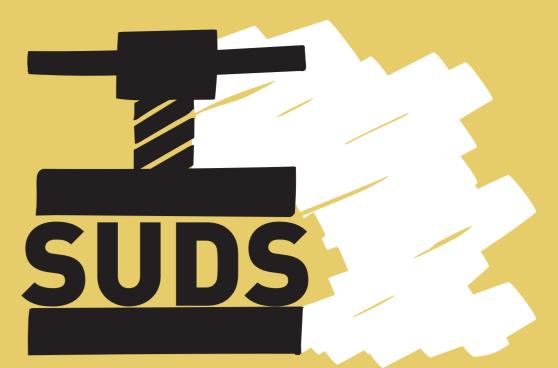


Grain est une petite organisation internationale qui soutient la lutte des paysan·né·s et des mouvements sociaux pour renforcer le contrôle des communautés sur des systèmes alimentaires fondés sur la biodiversité. L'ONG poursuit une mission d'information et de communication à travers de nombreuses recherches et analyses indépendantes.





LA DETTE DES PAYS DES SUDS



a dette publique est un fardeau insupportable pour de nombreuses populations. Elle est la conséquence d'un puissant mécanisme de subordination des pays des Suds, qui s'est joué en plusieurs étapes.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe se reconstruit avec l'aide financière des États-Unis. Dès les années 1960, les banques occidentales regorgent de dollars (les eurodollars) pour lesquels elles sont en recherche de débouchés et d'investissements. Elles les « prêtent » alors aux pays des Suds, notamment aux pays africains nouvellement indépendants et aux pays d'Amérique latine.

Ce phénomène s'accentue avec le choc pétrolier de 1973 qui réduit les

La dette publique est un fardeau insupportable pour de nombreuses populations.

Dès qu'un pays est contraint d'arrêter ses remboursements, le Fonds monétaire international (FMI) arrive en pompier pyromane.

capacités financières des pays des Suds. Ces derniers recourent donc de plus en plus aux emprunts auprès des États, des marchés privés et de la Banque mondiale. De surcroît, les pays des Suds sont confrontés à la baisse des cours des matières premières et des produits agricoles qu'ils exportent. Ils se retrouvent ainsi pris dans l'étau de la dette sans pouvoir faire face à ses échéances.

Dès qu'un pays est contraint d'arrêter ses remboursements, le Fonds monétaire international (FMI) arrive en pompier pyromane. Il « prête » l'argent nécessaire (qui permet surtout de sauver les créanciers – souvent privés – du Nord), au taux fort, mais à condition que le pays concerné accepte de mener une politique néolibérale d'austérité décidée par ses « experts » : ce sont les fameuses conditionnalités du FMI, qui se traduisent par les programmes dits d'ajustement structurel.

Mais ces « plans » n'arrêtent pas la course folle de la dette et débouchent sur une multiplication des crises financières. L'ouverture totale des pays des Suds aux capitaux étrangers et les mesures libérales imposées par le FMI ont attiré des capitaux fortement volatils, prêts à déguerpir dès les premiers signes de fragilité économique. À chaque fois, la priorité est donnée à la poursuite du remboursement de la dette. La dégringolade du prix des matières premières se poursuit inexorablement. Dans la continuité de la logique coloniale, la dette est l'un des principaux instruments du pillage économique des pays des Suds.

Dans la continuité de la logique coloniale, la dette est l'un des principaux instruments du pillage économique des pays des Suds.



Du côté des luttes

Le Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM) est un réseau international constitué de membres et de comités locaux basés en Europe, en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Son travail consiste principalement à élaborer des alternatives radicales visant la satisfaction universelle des besoins, des libertés et des droits humains fondamentaux.



GESTION DES MIGRATIONS

a gestion institutionnelle des migrations revêt un caractère colonial. Celui-ci se manifeste notamment par le traitement réservé aux populations étrangères, au sein des frontières françaises et européennes mais également à l'extérieur de ces frontières.

Sur son territoire, la France soumet la population étrangère à un régime juridique dérogatoire : le CESEDA (Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile). Ce Code est par nature bien différent

La France soumet la population étrangère à un régime juridique dérogatoire.

Depuis les années 2000, le France et l'UE externalisent leurs frontières dans les pays des Suds anciennement colonisés.

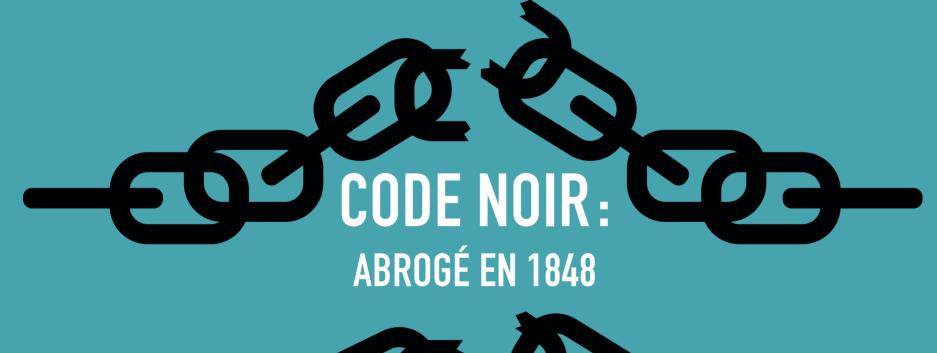
des anciens codes esclavagistes et colonialistes (Code Noir et Code l'Indigénat). Il s'en inspire néanmoins sur certains aspects, notamment en considérant une partie de la population comme des «indigènes», des êtres de non-droits ou de sous-droits que l'on peut exploiter, enfermer, expulser.

Depuis les années 2000, la France et l'UE externalisent leurs frontières dans les pays des Suds anciennement colonisés. Cette « externalisation

des frontières » s'opère grâce à des accords de gestion migratoire et sous la menace de couper les «aides financières au développement » ou les engagements commerciaux. Avec ces accords, les pays des Suds s'engagent à renforcer le contrôle de leurs propres frontières, c'est à dire à exercer un premier «tri» entre les personnes jugées désirables et indésirables par l'Europe. Cela passe par notamment par la construction de camps d'enfermement, la militarisation des frontières, le renforcement et la formation des agents de la sécurité, la modification des législations internes. Ces accords s'appuient sur des rapports asymétriques entres les États et renforcent même cette asymétrie, dans la continuité d'une logique coloniale.

Cette logique a également amené la France et l'Occident à installer plusieurs officines de leurs institutions au sein de pays des Suds. Ainsi, le Niger, ancienne colonie française, a vu s'installer sur ses terres des antennes de l'OFPRA et de l'OIM dans une perspective de fermeture des frontières internes au sein d'un pays qualifié de «transit» par l'Union européenne.

Cette logique a également amené la France et l'Occident à installer plusieurs officines de leurs institutions au sein de pays des Suds.







CESEDA: À QUAND L'ABROGATION?



Migreurop - dont la FASTI est membre – est un réseau européen et africain de militant·e·s et chercheur euse s dont l'objectif est de faire connaître et de lutter contre la politique d'externalisation de l'Union européenne qui se déploje à travers la généralisation de l'enfermement des étranger-e-s et la multiplication des camps,

L'EXTRACTIVISME

extractivisme est la surexploitation et le pillage des ressources naturelles (le plus souvent, non renouvelables) des ressources humaines et des ressources financières des pays des Suds par les pays du Nord.

L'extractivisme est la surexploitation et le pillage des ressources naturelles (le plus souvent, non renouvelables) des ressources humaines et des ressources financières des pays des Suds par les pays du Nord.

L'extraction des ressources est née avec le colonialisme occidental.

Tous les continents sont concernés. Diamant, or, cuivre, étain, colombo tantalite ou coltan (si précieux pour fabriquer des téléphones mobiles), bauxite, fer, nickel, manganèse, charbon, pétrole, gaz méthane, schistes bitumeux, cobalt, cuivre, gaz, bois, poissons, épices, fruits, eau, énergie mais aussi les corps et les cerveaux. L'esclavage, le travail forcé ou/et sous-payé sont également des formes d'extractivisme.

L'extraction des ressources est née avec le colonialisme occidental qui avait mis en place les infrastructures d'extraction avec des sociétés à charte, telles que la British East Africa Company, précurseurs des multinationales modernes.

Ce mécanisme se poursuit aujourd'hui, aggravé par les plans d'ajustement structurel du Fond Monétaire International et le mécanisme de la dette. Instrument central de l'économie néolibérale et productiviste, l'extractivisme a des impacts sociaux et environnementaux colossaux, en particulier pour les femmes.

La France est bien active dans les infrastructures d'extraction avec des entreprises française qui exploitent toutes les ressources (Total, Areva, Alsthom, Bolloré, SNCF, Eiffage) sous couvert de partenariats ou d'accords de défense secrets qui masquent mal la continuité coloniale. Elle n'hésite pas non plus à déployer ses forces spéciales et son armée pour protéger les activités minières sous couvert de défense des « droits de l'Homme ».

Ce sont ces mêmes « droits de l'Homme » dont aurait souhaité se prévaloir l'une des porte-paroles du MAB (Mouvement populaire des personnes affectées par le barrage) au Brésil, assassinée parce qu'elle luttait pour la reconnaissance des droits des victimes du projet hydroélectrique dont l'entreprise française Engie est partie prenante.

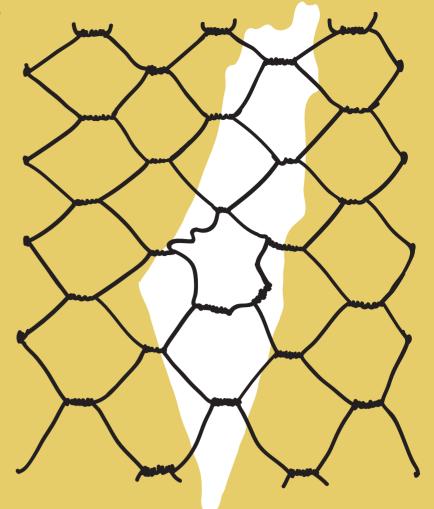
Instrument central de l'économie néolibérale et productiviste, l'extractivisme a des impacts sociaux et environnementaux colossaux, en particulier pour les femmes.



Le projet extractiviste de la « Montagne d'or » en Guyane, qui nécessitait un déboisement total de plus de 1500 hectares et le prélèvement de 54 millions de tonnes de minerai, a été abandonné en juin 2019 à la suite d'une lutte de grande ampleur de la population guyanaise et notamment des peuples amérindiens et bushinengés.



LE SOUTIEN DE LA FRANCE À LA COLONISATION DE LA PALESTINE



a colonisation de la Palestine dure depuis plus de 70 ans en mode continu et même de façon accélérée depuis ces dernières années. Elle met en place un apartheid et organise le remplacement de la population par l'appropriation des maisons et des terres, par l'imposition de conditions de vie inhumaines comme le retrait de l'accès à l'eau, à la circulation, au travail, assorties d'emprisonnements administratifs sans jugement ni date de sortie, de meurtres et blessures graves.

La colonisation de la Palestine dure depuis plus de 70 ans en mode continu et même de façon accélérée depuis ces dernières années.

Dès 1947, la France vote en faveur du « plan de partage » onusien de la Palestine. Bien qu'aujourd'hui, la colonisation de la Palestine soit en contradiction avec le droit international, la France – par ses institutions, ses grandes entreprises, ses banques, son armée – soutient ce crime de guerre. D'un point de vue diplomatique, les autorités françaises affichent volontiers leur sympathie avec leurs homologues israéliens, à l'instar d'Emmanuel Macron qui invite le Premier ministre israélien, promoteur du « Grand Israël ». Les grandes entreprises, comme France Télécom, Orange et leur filiale «Partner», l'entreprise Elbit, AXA, etc. investissent également en Israël.

Bien qu'aujourd'hui, la colonisation de la Palestine soit en contradiction avec le droit international, la France – par ses institutions, ses grandes entreprises, ses banques, son armée – soutient ce crime de guerre.

Les grands médias nationaux prennent position en faveur de cette politique sioniste en visibilisant les attentats à l'encontre des israélien·ne·s mais en passant sous silence les crimes quotidiens contre les palestinien·ne·s ou alors, en les excusant et légitimant comme réponse à une « attaque ». La France participe également aux évènements culturels et sportifs qui redorent l'image de marque d'Israël.

Enfin, les luttes antisionistes menées en France sont largement attaquées par les institutions françaises qui n'hésitent pas à les assimiler à de l'antisémitisme. Toute critique de la politique coloniale israélienne se voit ainsi décrédibilisée.

Toute critique de la politique coloniale israélienne est décrédibilisée.



L'UJFP - Union Juive Française pour la Paix - est une association juive laïque rassemblant des adhérent·e·s juifs ou non aux histoires et aux parcours divers. Elle combat toutes les formes de racisme, qu'il s'agisse de l'islamophobie, de l'antisémitisme, des racismes anti-Rroms, anti-arabe, ou de la négrophobie et demande que soit reconnu pour ce qu'il est le passé colonial de la France et ses implications actuelles.



Issue de la campagne BDS
internationale lancée en 2005, la
Campagne BDS France (Boycott,
Désinvestissement, Sanctions)
vise à mettre fin à l'impunité
d'Israël et dénonce toutes les
institutions israéliennes impliquées
dans la politique coloniale,
d'apartheid et d'occupation. Elle
se décline en plusieurs axes:
boycotts (économique, sportif,
syndical, culturel et universitaire),
désinvestissement, sanctions
(politiques, économiques et
judiciaires)

LE SOUTIEN DE LA FRANCE À LA COLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

la suite du départ de l'ancien colon espagnol en 1975, la souveraineté du Sahara occidental est partagée entre deux pays voisins : le Maroc et la Mauritanie. La Mauritanie se retire en 1978 et le Maroc décide alors d'envahir le Sahara occidental et de déclarer la guerre aux sahraoui·e·s. Depuis 1991, date de la signature d'un cessez-le-feu, les Sahraoui·e·s attendent l'organisation d'un référendum d'autodétermination. En contradiction avec le droit international et les résolutions de l'ONU, le Sahara occidental est toujours placé sous domination du Maroc.

Depuis 1991, date de la signature d'un cessezle-feu, les Sahraoui·e·s d'un référendum d'autodétermination.

attendent l'organisation

Sans toujours l'assumer, les gouvernements français successifs ont toujours soutenu le Maroc. Bien que leurs déclarations publiques affirment généralement le soutien au droit international, ils agissent en sous-main comme porte-parole des positions marocaines. Ainsi, le dossier onusien du Sahara occidental a toujours été sous-traité par la diplomatie française.

En contradiction avec le droit international et les résolutions de l'ONU, le Sahara occidental est toujours placé sous 🎚 domination du Maroc.

Par ailleurs, les ressources naturelles du Sahara occidental sont pillées en toute impunité. Les multinationales et les institutions, notamment la France et l'Europe, signent des accords commerciaux avec le Maroc afin de bénéficier des ressources du territoire sahraoui et se rendent ainsi complices de la politique coloniale du Maroc. L'entreprise française Total et le Maroc ont également signé en 2011 un accord de prospection pétrolière au Sahara occidental sur un bloc massif de plus de 100 000 km² au mépris de la souveraineté des sahraoui·e·s sur leur territoire.

Un accord d'association entre le Maroc et l'UE entré en vigueur en 2000 permet le libre-échange commercial entre ces deux territoires. Les pays de l'UE, au premier rang desquels la France, constituent le premier marché pour les exportations marocaines et le premier investisseur étranger

public et privé du Royaume chérifien (industries, banques, immobilier, tourisme). Dans la balance entre ses intérêts commerciaux, financiers et géostratégiques et la solidarité qu'elle aurait pu exprimer face à un peuple colonisé aux abois, la France a fait son choix.

Les multinationales et les institutions, notamment la France et l'Europe, signent des accords commerciaux avec le Maroc afin de bénéficier des ressources du territoire sahraoui.



La Plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental - dont la FASTI est membre – est composée d'organisations de solidarité internationale, d'éducation populaire et de défense des droits humains, naționales et régionales. Elle vise à renforcer la solidarité avec le peuple sahraoui et promouvoir la réalisation de leurs droits fondamentaux parmi lesquels leur droit à l'autodétermination.

Le Front Polisario est un mouvement politique et armé du Sahara øccidental, créé en 1973 pour lutter contre l'occupation espagnole.

